

Les Prix du Conseil canadien des normes

Prix Jean P. Carrière

Prix Roy A. Phillips

Prix de dévouement (décerné aux entreprises)

Prix de leadership

Prix d'excellence

Prix décerné pour services remarquables

Prix décerné pour réalisations exceptionnelles

Prix McMahon décerné pour services dévoués



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Canada

Programme des prix

Fort du soutien de plus de 350 organismes et de quelque 15 000 personnes, le Système national de normes (SNN) du Canada sert d'exemple au reste du monde. Ces personnes et organismes qui élaborent, mettent en œuvre et font connaître les normes apportent tous une contribution importante à ce réseau. Depuis plus de 30 ans, le SNN veille à la sécurité des produits et des services et à leur bon rendement et fonctionnement. C'est, en outre, en grande partie grâce à ses travaux que s'est ouvert aux Canadiens le marché mondial et que le Canada est devenu un leader dans le domaine de la normalisation internationale.

Le Conseil canadien des normes (CCN) gère le SNN, au sein duquel œuvrent quelque 15 000 personnes dont la plupart appartiennent à l'industrie, au gouvernement, à des organismes non gouvernementaux comme au grand public. Tout ce monde participe aux travaux des comités d'élaboration de normes et met ses compétences à contribution dans les programmes d'accréditation et au sein des comités consultatifs.

Tous, de même que les organismes qui les appuient dans leurs efforts, sont d'une importance capitale pour le SNN et le CCN, puisque c'est ce bénévolat qui fait du processus de normalisation un processus économique et efficace. C'est pourquoi, le CCN tient à souligner la contribution exceptionnelle de ces personnes ainsi que de celle des organismes qui participent aux travaux du SNN. Il prévoit une cérémonie spéciale pour remettre différents prix à des membres dont la contribution a été remarquable. Quiconque le désire peut proposer le nom d'une personne, d'un comité ou d'un organisme à qui décerner l'un de ces prix. Pour en savoir plus, lisez ce qui suit.

Critères généraux d'admissibilité

Les candidats doivent avoir participé activement à des activités de normalisation nationale ou internationale, ou les deux, notamment à des travaux d'établissement de politiques (p. ex. accords commerciaux), de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes, et d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes).

Peuvent être nommés :

- des personnes;
- des comités;
- des organismes.

La participation des candidats peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, les domaines suivants :

Les activités de normalisation internationale

- les Comités consultatifs canadiens (CCC);
- les Sous-comités canadiens (SCC);
- les Comités techniques mixtes (JTC);
- le CCC de l'ISO/DEVCO (Comité ISO sur les questions relatives aux pays en développement);
- le CCC de l'ISO/CASCO (Comité ISO pour l'évaluation de la conformité);
- l'International Accreditation Forum (IAF);
- la Pacific Accreditation Cooperation (PAC);
- l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC);
- l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC);
- la Pan American Standards Commission (COPANT);
- le Pacific Area Standards Congress (PASC).

Les activités de normalisation nationale

- les Comités consultatifs tels que le Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC) et le Comité consultatif sur les normes (CCNor);
- les Groupes de travail (GT) tels que le GT Labos et le GT des organismes de certification;
- les organismes accrédités par le Conseil canadien des normes tels que les organismes d'élaboration de normes, les laboratoires, les organismes de certification des produits, les organismes d'inspection, les organismes de certification des systèmes de management et de certification du personnel;
- les organismes qui participent aux travaux du SNN, notamment des entreprises, des universités, des organismes non gouvernementaux, des groupes de consommateurs, et des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux.

NOTE : Les membres du Conseil du CCN ne peuvent pas être mis en candidature.

Mises en candidature

La mise en candidature d'une personne, d'un comité ou d'un organisme pour l'un des prix décernés par le CCN doit être accompagnée :

- du formulaire de mise en candidature (ci-après);
- d'un bref résumé de la contribution de la personne, du comité ou de l'organisme proposé;
- du curriculum vitae de la personne proposée ou du profil du comité ou de l'organisme proposé;
- de deux lettres de recommandation soulignant les raisons pour lesquelles la personne, le comité ou l'organisme proposé mériterait le prix en question (des exemples illustrant le rapport entre ses réalisations et les critères d'attribution des prix).

On peut proposer des candidats en communiquant avec le coordonnateur du Programme des membres du Conseil canadien des normes par la poste, par télécopieur ou par courriel (members@scc.ca). Pour toute question concernant le processus de mise en candidature ou l'admissibilité d'un candidat éventuel, communiquez avec le coordonnateur du Programme des membres par courriel à members@scc.ca ou par téléphone au +1 613 238 3222.

Le Comité des prix du CCN examinera les candidatures proposées pour les approuver. On annoncera ensuite aux candidats les résultats de cet examen. Les récipiendaires recevront leur prix au cours d'une cérémonie spéciale. Les mises en candidature sont acceptées toute l'année.

Critères de sélection

Prix Jean P. Carrière

Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle dans le domaine de la normalisation nationale. C'est en grande partie sous la présidence de feu le brigadier-général Jean P. Carrière, éminent ingénieur, qu'a été élaborée la structure du Système national de normes (SNN). M. Carrière a, en effet, été président du Conseil canadien des normes d'octobre 1971 à décembre 1977, période au cours de laquelle a été conçu et formulé l'essentiel des plans et politiques du SNN.

C'est en son honneur que depuis 1979 le Conseil canadien des normes attribue le prix qui porte son nom à ceux et celles dont la contribution aux travaux de normalisation a été exceptionnelle au Canada.

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du candidat (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - un apport, sous forme de participation active ou de leadership, aux travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification) ou de promotion du Système national de normes, ayant contribué à d'importantes réalisations et aux progrès accomplis à l'échelle nationale. Il peut s'agir d'une contribution apportée à une ou plusieurs de ces activités;
 - une contribution sur une période d'au moins 10 ans, période au cours de laquelle le candidat a participé activement à des activités de normalisation;
 - les prix reçus pour des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre ou de promotion du Système national de normes;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le curriculum vitæ du candidat.

Prix Roy A. Phillips

Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution remarquable dans le domaine de la normalisation internationale, au Canada. C'est beaucoup grâce à l'apport de Roy A. Phillips, éminent ingénieur, récipiendaire de l'Ordre du Canada et président de la Roy Phillips Advisory Services Inc., qu'ont été établies les bases d'une collaboration internationale harmonieuse dans les travaux réalisés. La contribution indéfectible de M. Phillips à l'entreprise que se sont donnée le Conseil canadien des normes, les organismes internationaux de normalisation et le secteur privé a imprimé une nouvelle orientation aux échanges internationaux et aux politiques internationales.

C'est en son honneur que depuis 2001 le Conseil canadien des normes attribue le prix qui porte son nom à ceux et celles dont la contribution aux travaux canadiens de normalisation internationale a été remarquable.

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du candidat (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - un apport, sous forme de participation active ou de leadership, aux travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes), ayant contribué à d'importantes réalisations et aux progrès accomplis à l'échelle internationale. Il peut s'agir d'une contribution apportée à une ou plusieurs de ces activités;
 - une contribution sur une période d'au moins 10 ans, période au cours de laquelle le candidat a participé activement à des activités de normalisation;
 - les prix reçus pour des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre ou de promotion du Système national de normes;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le curriculum vitæ du candidat.

Prix de dévouement (décerné aux entreprises)

Ce prix a été créé pour reconnaître la contribution et l'engagement d'un groupe ou d'un organisme à l'appui des activités de normalisation nationale et internationale. Le récipiendaire se sera distingué par son leadership et sa participation aux activités du Système national de normes en tant qu'entreprise, université, organisme non gouvernemental, groupe de consommateurs ou organisme gouvernemental fédéral, provincial, territorial ou municipal.

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution de l'organisme (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - un apport, sous forme de participation active ou de leadership, aux travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes), ayant contribué à d'importantes réalisations et aux progrès accomplis à l'échelle nationale ou internationale. Il peut s'agir d'une contribution apportée à une ou plusieurs de ces activités;
 - une contribution sur une période d'au moins cinq ans, période au cours de laquelle l'organisme a participé activement à des activités de normalisation;
 - l'aide, financière ou en ressources humaines, apportée pour soutenir des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre, de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique;
 - les prix reçus pour des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre, de promotion du Système national de normes, ou d'assistance technique;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le profil d'entreprise de l'organisme.

Prix de leadership

Ce prix est attribué en reconnaissance de la contribution remarquable d'un président, d'un coprésident, d'un vice-président ou d'un animateur d'un comité de normalisation, qui s'est révélée utile pour la normalisation au Canada.

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du candidat (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - un apport, sous forme de participation active ou de leadership, aux travaux nationaux ou internationaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes), ayant contribué à d'importants progrès et réalisations dans l'intérêt des comités consultatifs, des comités techniques, des sous-comités, des groupes de travail, des groupes d'études et des groupes spéciaux du Système national de normes du Canada;
 - une preuve de l'accomplissement des responsabilités administratives au sein des comités (p. ex. aptitudes organisationnelles et capacité d'établissement de rapports);
 - une capacité manifeste à obtenir le consensus;
 - une contribution sur une période d'au moins trois ans, période au cours de laquelle le candidat a participé activement à des activités de normalisation;
 - les prix reçus pour des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre ou de promotion des normes, ou d'assistance technique;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le curriculum vitæ du candidat.

Prix d'excellence

Ce prix est attribué en reconnaissance de la contribution remarquable d'un membre d'un comité de normalisation.

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du candidat (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - une participation active, au Canada ou sur la scène internationale, à des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes), ayant contribué à d'importants progrès et réalisations dans l'intérêt des comités consultatifs, des comités techniques, des sous-comités, des groupes de travail, des groupes d'études et des groupes spéciaux du Système national de normes du Canada;
 - la preuve d'un leadership exercé dans l'élaboration de processus, de solutions ou de documents (p. ex. normes, guides, documents de politique, rapports de recherche);
 - une capacité manifeste à obtenir le consensus;
 - une contribution sur une période d'au moins trois ans, période au cours de laquelle le candidat a participé activement à des activités de normalisation;
 - les prix reçus pour des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre ou de promotion des normes, ou d'assistance technique;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le curriculum vitæ du candidat.

Prix décerné pour services remarquables

Ce prix est attribué en reconnaissance de la contribution remarquable d'un agent d'un comité de normalisation (p. ex., le secrétaire, le trésorier, un réviseur ou un traducteur).

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du candidat (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - une participation active, au Canada ou sur la scène internationale, à des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes), ayant contribué à d'importants progrès et réalisations dans l'intérêt des comités consultatifs, des comités techniques, des sous-comités, des groupes de travail, des groupes d'études et des groupes spéciaux du Système national de normes du Canada;
 - une preuve de l'accomplissement des responsabilités administratives au sein des comités (p. ex. aptitudes organisationnelles et capacité d'établissement de rapports);
 - une preuve du respect des délais dans l'exécution de ses responsabilités;
 - une contribution sur une période d'au moins trois ans, période au cours de laquelle le candidat a participé activement à des activités de normalisation;
 - les prix reçus pour des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration, de mise en œuvre ou de promotion des normes, ou d'assistance technique;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le curriculum vitæ du candidat.

Prix décerné pour réalisations exceptionnelles

Ce prix est attribué en reconnaissance de la contribution remarquable d'un comité aux travaux du Système national de normes du Canada (p. ex. comités consultatifs, comités techniques, sous-comités, groupes de travail, groupes d'études, groupes spéciaux).

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du comité (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - un apport, sous forme de participation active ou de leadership, aux travaux nationaux ou internationaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes);
 - une preuve de la contribution à l'élaboration ou à l'achèvement de documents nationaux ou internationaux (p. ex. documents canadiens de procédures, normes, guides, politiques, publications, rapports de recherche);
 - une contribution sur une période d'au moins trois ans, période au cours de laquelle le comité a participé activement à des activités de normalisation;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le profil du comité (son mandat, la liste de ses membres, la liste des activités réalisées ou prévues dans le domaine des politiques, de la recherche, de l'élaboration, de la mise en œuvre, de la promotion du Système national de normes ou de l'assistance technique).

Prix McMahon décerné pour services dévoués

Ce prix est attribué à la mémoire de Joseph Terrence McMahon (1965-2004). Membre estimé du personnel du CCN, M. McMahon a toujours manifesté un véritable respect des autres, dont il se souciait sincèrement et qu'il savait si bien soutenir. Il possédait une vaste connaissance des questions liées à la normalisation, ce qui lui a permis d'apporter une contribution importante au CCN et au Système national de normes. Le prix McMahon décerné pour services dévoués est remis par le Conseil canadien des normes, depuis 2004, à ceux et celles qui de la même façon se sont distingués par leur engagement et leur contribution aux travaux de normalisation. Le prix est attribué en reconnaissance de la contribution remarquable d'un membre du personnel du Conseil canadien des normes.

Critères d'admissibilité

- Fournir un résumé de la contribution du candidat (maximum de 250 mots) traitant, si possible, des éléments suivants :
 - un leadership exercé dans des travaux d'établissement de politiques, de recherche, d'élaboration (p. ex. normes, guides), de mise en œuvre (p. ex. accréditation, certification), de promotion du Système national de normes ou d'assistance technique (p. ex. projets d'aide aux économies en développement ou émergentes), ayant contribué à d'importants progrès et réalisations conformément à la *Loi sur le Conseil canadien des normes*;
 - une capacité manifeste à prendre des initiatives pour obtenir des résultats et atteindre les objectifs généraux du CCN;
 - une preuve du souci du service à la clientèle tant à l'interne qu'à l'externe;
 - une preuve du respect des délais dans l'exécution de ses responsabilités;
 - une contribution sur une période d'au moins cinq ans, période au cours de laquelle le candidat a participé activement à des activités de normalisation;
 - toute autre information pertinente;
- joindre deux lettres de recommandation;
- inclure le curriculum vitæ du candidat.

